

# SOLO<sup>MC</sup>

## Assurance soins de santé

AVANTAGES FISCAUX

À L'USAGE EXCLUSIF  
DES CONSEILLERS -  
AUTRES PROVINCES  
QUE LE QUÉBEC

### Pour les travailleurs autonomes<sup>1</sup>

Les primes versées par un travailleur autonome pour un régime privé d'assurance-maladie individuel, comme **SOLO Assurance soins de santé**, peuvent être considérées comme une **dépense déductible\*** dans le calcul du revenu net d'entreprise aux fins de l'impôt. La déduction maximale est généralement de 1 500 \$ par personne pour lui-même, son conjoint et les autres membres de sa famille de 18 ans et plus et qui résident avec lui et de 750 \$ par enfant de moins de 18 ans qui réside avec lui. La partie non déduite des primes est considérée comme des **frais médicaux admissibles au crédit d'impôt** pour frais médicaux. Ce crédit d'impôt réduit le montant d'impôt payable par le travailleur autonome.

Aux fins du crédit d'impôt pour frais médicaux, un travailleur autonome peut réclamer, assujettis à certaines limites, les frais médicaux admissibles engagés pour lui-même, son conjoint et les autres membres de sa famille à sa charge, et qui excèdent le seuil établi par les lois fiscales. Seule la portion des frais médicaux admissibles non remboursée par un régime d'assurance peut être réclamée à ce titre.

Les prestations versées ne sont pas imposables.

#### \* RAPPEL

Une déduction fiscale est un montant pouvant être utilisé pour réduire le revenu imposable. La somme qu'elle permet d'épargner dépend du taux marginal d'impôt. Si un contribuable tire la majeure partie du revenu de son entreprise, le travailleur autonome peut déduire ses primes d'assurance en tant que dépenses d'entreprise, sous réserve de certaines conditions.

En additionnant ces économies à ce qu'il pourra épargner sur ses frais médicaux et dentaires tous les ans, il sera surpris de constater le faible coût réel d'un régime privé d'assurance-maladie individuel.

### AVANTAGES FISCAUX

#### Exemple de travailleur autonome

Louis réside en Ontario. Il est graphiste à son compte. Son revenu imposable est de 50 000 \$. Ce père de famille monoparentale a souscrit une protection Santé Plus (régime étendu) avec les modules Médicaments sur ordonnance et Soins dentaires (option de base).

#### PRIME ANNUELLE POUR SOLO ASSURANCE SOINS DE SANTÉ

+ Santé Plus (régime étendu)	
+ Médicaments et soins dentaires (option de base)	2 774 \$
Économies d'impôt <sup>2</sup>	(822 \$)
<b>Coût net de la prime</b>	<b>1 952 \$</b>

#### FRAIS ANNUELS REMBOURSÉS PAR SOLO ASSURANCE SOINS DE SANTÉ

Médicaments	124 \$
Lunettes et examen de la vue	320 \$
Soins dentaires	400 \$
Imagerie par résonance magnétique	608 \$
Chiropraticien (10 visites)	300 \$
Orthèse (pour l'un de ses enfants)	200 \$
<b>Total des frais de soins de santé</b>	<b>1 952 \$</b>
<b>Frais payés par Louis</b>	<b>0 \$</b>

Note: Les données ci-dessus sont fournies à titre d'exemple et ne représentent pas toutes les situations. La prime reflète la tarification de l'année 2019. Le présent document ne vise qu'à fournir des renseignements fiscaux de nature générale, qui ne doivent pas être considérés comme des conseils fiscaux. Le membre-client devrait consulter un conseiller fiscal au sujet de sa situation. Bien que des mesures raisonnables aient été prises pour assurer l'exactitude de ces renseignements d'ordre fiscal, Desjardins Assurances ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie quant à l'exactitude de ces renseignements qui peuvent ne plus être à jour, complets et exacts.

## Pour les employés

Les primes versées par un employé pour un régime privé d'assurance-maladie individuel, comme **SOLO Assurance soins de santé**, sont considérées comme des frais médicaux admissibles au crédit d'impôt pour frais médicaux. Ce **crédit d'impôt** réduit le montant d'impôt payable par l'employé.

L'employé peut également réclamer, assujettis à certaines limites, un crédit d'impôt\* pour les frais médicaux admissibles engagés pour lui-même, son conjoint et les membres de sa famille à sa charge, et qui excèdent le seuil établi par les lois fiscales. Seule la portion des frais médicaux non remboursée par un régime d'assurance peut être réclamée à ce titre.

### \* R A P P E L

Un crédit d'impôt est un montant permettant de réduire l'impôt à payer sur le revenu du contribuable. Il peut être remboursable ou non remboursable. Le crédit d'impôt pour frais médicaux est généralement non remboursable sauf lorsque certaines conditions précises sont remplies.

## Pour les employeurs<sup>3</sup>

La *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) exempte d'impôt la valeur de l'avantage à l'égard des primes versées par un employeur pour un régime privé d'assurance-maladie individuel comme **SOLO Assurance soins de santé**.

Les prestations versées aux employés ne sont pas imposables.

Cependant, les primes payées par l'employeur constituent une dépense déductible pour lui.

**desjardinsassurancevie.com**

**desjardins.com**

<sup>1</sup> Les paragraphes applicables aux travailleurs autonomes sont aussi en vigueur pour les propriétaires d'entreprise individuelle (non-incorporée) et aux associés d'une société de personnes.

<sup>2</sup> Économie d'impôt (le taux marginal d'imposition de Louis est de 29,65 % et il peut déduire 100 % des primes payées dans le calcul du revenu net de son entreprise):  $29,65\% \times 2\,774 \$ = 822 \$$ . Le taux d'impôt utilisé est celui en vigueur au 31 décembre 2018.

<sup>3</sup> Dans le cas où un individu est à la fois employé et actionnaire d'une entreprise incorporée, il y a lieu de déterminer si l'avantage au titre du paiement des primes pour une assurance santé individuelle lui est consenti en sa qualité d'employé ou d'actionnaire de l'entreprise incorporée. Dans le cas où l'avantage est consenti à l'individu en sa qualité d'actionnaire, les primes payées par l'entreprise incorporée ne sont pas déductibles dans le calcul de son revenu d'entreprise et constituent un avantage imposable pour l'individu.



cestmavie.cancer.ca



fondsdesdecouvertes.ca



<sup>MC</sup> Marque de commerce propriété de Desjardins  
Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Desjardins Assurances désigne Desjardins  
Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.  
200, rue des Commandeurs  
Lévis (Québec) G6V 6R2 / 1 866 647-5013



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.

100 %

<sup>MC</sup> L'icône du cœur et de la / seule et l'icône du cœur et de la / suivie d'une autre icône ou de mots sont des marques de commerce de la **Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada** utilisées sous licence.